

Repérage et accompagnement de l'enfant harcelé

Rémi Gatard

Points essentiels

- La lutte contre le harcèlement de l'enfant est l'affaire de tous et place le pédiatre ambulatoire au cœur du dépistage et de la prise en charge.
- Le harcèlement est défini comme des microviolences répétées subies par un enfant sans défense, à l'école ou ailleurs, par ses camarades ou par l'autorité.
- C'est un problème de santé publique dans tous les pays occidentaux où il a été étudié. En France, 10 % des collégiens rencontrent des problèmes de harcèlement et 6 % le subissent sévèrement. C'est une violence qui évolue à bas bruit avec des suites parfois dramatiques.
- Les conséquences sont immédiates pour l'enfant (perte de l'estime de soi, phobie scolaire, dépression) et pour le climat scolaire. À long terme, l'enfant devenu adulte est à risque pour son intégration sociale, professionnelle et pour sa santé psychologique.
- La place du pédiatre et du généraliste est à tous les niveaux : meilleure connaissance des nouvelles formes du harcèlement, en particulier les cyberviolences et les jeux d'agression ; dépistage et prévention systématique à l'âge scolaire en consultation ; prise en charge conjointe avec les pédopsychiatres ; soutien des parents ; travail en « réseau » avec les collèges concernés, les enseignants et les parents ; utilisation des « outils ressources » actuels.
- En lien avec les dispositifs nationaux de lutte contre le harcèlement, le médecin peut remplir sa mission de dépistage, .../...

de prévention, de prise en charge conjointe pour le bien-être à long terme de l'enfant. Il participe indirectement à l'amélioration du climat scolaire réputé violent, dans le respect de la différence au sein de notre société.

Parmi les missions du pédiatre et du généraliste, l'écoute de l'enfant, le dépistage des maux dont il souffre et leur prévention sont essentielles.

Le harcèlement fait partie intégrante des souffrances « cachées », à l'âge scolaire en particulier, et sa fréquence ne faiblit pas dans tous les pays occidentaux, où ce phénomène est analysé, favorisé notamment par les réseaux sociaux et les jeux d'agression. Aussi, dans toute consultation ambulatoire, il faut laisser un espace de parole et de diagnostic vigilant, pour reconnaître chez un enfant, symptomatique ou non, le risque ou la réalité d'être un enfant harcelé ou harceleur.

Il convient de travailler le plus possible en « réseau » pour apporter une aide efficace à l'enfant et à l'école, afin de préserver son avenir. C'est un problème de santé publique avec, comme corollaire, la mise en place de programmes de prévention et d'éducation dans de nombreux pays, dont la France.

• Le harcèlement en France

Définitions

Le harcèlement tient en de microviolences [1] répétitives que subit un enfant désemparé de la part de ses semblables, ou même d'un

adulte (parent, professeur, etc.), confinant au « souffre-douleur », voire au « bouc émissaire » (selon la définition de René Girard) [2]. Peter Smith [3] parle de « violence répétée, physique ou psychologique, pas forcément quotidienne, perpétrée par un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre car en position de faiblesse, l'agresseur agissant dans l'intention de nuire à la victime ».

Cette violence est cachée, c'est pourquoi les auteurs parlent de victimisation (États-Unis), intimidation (Québec), de *school-bullying* au Nord de l'Europe [4] ou encore de victimation en France.

Il s'agit donc pour le harceleur d'une conduite agressive intentionnelle, répétée, engendrant une relation « dominant-dominé ».

Le passage de la violence au harcèlement tient en trois éléments [5] :

- l'incompréhension de la victime face au phénomène ;
- son isolement ;
- la cécité des adultes.

Fréquence

Le harcèlement scolaire n'est pas un phénomène nouveau mais les premières enquêtes de victimation française ayant à peine une dizaine d'années, il est difficile d'analyser de façon fiable l'évolution en nombre des harcèlements avant 2011. Auparavant, on parlait de « disputes entre copains », « d'enfantillages » et non de harcèlement.

La prise en compte assez récente de la souffrance de l'enfant ou de l'adolescent a permis de reconsidérer l'ampleur du problème.

En France, la fréquence du harcèlement est de 10 % côté victime et de 5 % côté harceleur [6-8]. Des constatations identiques ont été faites dans tous les pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) (dont États-Unis, Japon, Australie) [9-11].

Selon la première enquête française de 2010 [1], 10 % des collégiens rencontrent des problèmes de harcèlement et 6 % subissent un harcèlement sévère ; 16 % des jeunes ayant répondu à l'enquête se voient affublés d'un prénom méchant, 25 % ont été injuriés, 14 % ont fait l'objet d'un rejet ou d'une mise à l'écart. Certains cumulent les situations de violence. Les violences à connotation sexuelle

ne sont pas rares non plus (20 % des élèves disent avoir été regardés aux toilettes, 14 % forcés de se déshabiller, 20 % contraints d'embrasser un autre enfant). Les vols et rackets concernent moins de 3 % des élèves. Les garçons sont plus concernés que les filles et les agresseurs sont plus souvent masculins. Les jeux de privation d'oxygène peuvent entrer dans ce cadre lorsque le jeune l'exécute sous la menace.

L'enquête de victimation renouvelée en 2013¹ constate que 7 % (*versus* 6 % dans la 1^{re} enquête) des collégiens déclarent des multivictimations. Elles sont plus fréquentes chez les garçons et dans les classes de 6^e. La violence physique concerne davantage les garçons et n'a pas augmenté contrairement à la violence psychologique. Les insultes (57 %) par rapport au genre, au physique ou à la tenue vestimentaire sont plutôt signalées par les filles, celles qui touchent à l'origine et la religion par les garçons. Viennent ensuite le vol de fournitures (47 %), les surnoms méchants (39 %) et les mises à l'écart (37 %). Les filles sont les premières victimes des agressions à caractère sexuel (7 %) telles que voyeurisme, caresses ou baisers forcés contre 7 % des garçons.

Les analystes de HBSC² observent pour les enquêtes de 2013-2014 que plus la richesse des familles est grande, plus le pourcentage d'enfants harcelés est bas, ce que corrobore l'enquête UNICEF de 2014 « Adolescents en France, le grand malaise » qui retrouve plus d'enfants harcelés dans les milieux défavorisés et insécurisants.

Contexte

Le harcèlement a souvent lieu dans le cadre scolaire mais il peut aussi s'observer au domicile de l'enfant avec des parents harceleurs, sur le lieu de garde, dans des clubs sportifs ou pendant les loisirs.

Le *cyberbullying* se développe également rapidement [12-14] ces dernières années avec les réseaux sociaux, rendant aisée la circulation sur Internet de textes et d'images compromettantes ou tronquées. Leur objectif : salir des réputations, nuire, voire inciter au suicide. Le harcèlement sur les réseaux ne connaît plus de limites (ni de lieu, ni de temps, ni de public), ce qui en décuple la violence et

1. Source : MEN-MESR DEPP (Enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013).

2. *Health Behaviour in School-Aged Children*.

les conséquences. Pour ne citer que quelques formes de cyber-harcèlement : le *revenge porn* (diffusion de photos ou de vidéos intimes et à caractère sexuel pour se venger après une rupture), le *doxing* (informations personnelles rassemblées et diffusées), le *happy slapping* (vidéo-agression filmée sur téléphone portable) ou l'usurpation d'identité.

Les réseaux les plus utilisés sont Facebook, Snapchat, Tweeter et les SMS.

Une fois sur le net, il est très difficile de supprimer les images³.

II • Identifier le harcèlement en consultation

Lors de toute consultation pédiatrique, motivée par un problème psychologique ou non, l'enfant ou l'adolescent doit être interrogé sur son vécu en milieu scolaire. Les questions qui permettent de pointer un problème sont les suivantes : « Comment ça va pour toi dans la cour ? Et avec tes copains et tes copines, ça se passe bien ? ». Mais si l'enfant parfois raconte certaines disputes ou problèmes rencontrés, beaucoup gardent le silence. Il faut le savoir.

Savoir aménager un vrai climat d'écoute, parler **seul à seul** avec l'enfant, peut permettre de percevoir les brimades les plus courantes, les brutalités physiques (coups, claques, crachats, mèches de cheveux arrachées, argent extorqué de force, projectiles), les violences verbales (moqueries, mépris, humiliations, insultes, injures racistes ou non) ou les mises à l'écart et autres manipulations (rumeurs, exclusion systématique du groupe de jeu ou de travail, rejets, mise en quarantaine) [5].

Pour compléter l'interrogatoire, le praticien peut s'aider d'outils comme le Dominique interactif et Dominique adolescent⁴, permettant

facilement au jeune de se reconnaître et d'exprimer ses sentiments.

À retenir

Quoi qu'il en soit, il faut toujours préciser à l'enfant que vous ne direz et ne ferez jamais rien sans son accord.

Les signes cliniques

Un repérage préalable (enseignant, parents) peut orienter, mais ce n'est pas le cas le plus fréquent, tant cette pathologie est cachée.

Les enfants/adolescents ne se plaignent pas toujours ou pas tout de suite. Malgré toutes les incitations à parler diffusées par les messages de prévention pourtant très bien faits, ils préfèrent se taire. À cela, plusieurs raisons :

- la honte d'évoquer les insultes et les agissements de leurs camarades ;
- la loi du silence, la peur des représailles ;
- la volonté de ne pas faire de peine à leurs parents ;
- mais aussi la peur d'interventions maladroites et contre-productives de la part des adultes : parents, enseignants, conseiller principal d'éducation (CPE), directeur, proviseur, infirmiers mais aussi médecins... Les enfants, les adolescents ne font pas toujours confiance aux adultes pour régler leur problème.

Les signes d'appel sont souvent frustes : l'enfant craint d'aller à l'école, prend des chemins détournés, revient souvent de l'école avec des objets abîmés ou « perdus », a des blessures inexplicables, n'a plus d'amis à inviter [6, 13-15].

Des troubles assez variés peuvent aussi alerter : nausées, céphalées, crampes d'estomac, vertiges, énurésie secondaire... inexplicables sur le plan organique, survenant le dimanche soir ou les veilles de rentrée alors que, pendant le week-end et surtout les vacances, l'enfant ou l'adolescent semble revivre. Des troubles de l'alimentation, des insomnies, un repli sur soi, un changement de caractère, des conflits nouveaux dans la fratrie ou la famille, des crises de colère intenses et inhabituelles, un absentéisme scolaire, une chute des résultats ou une pseudo « phobie scolaire » [14] mettent parfois sur la voie. Des idées suicidaires, des troubles

3. L'association e-Enfance aide depuis 2005 parents et enfants à réagir en cas de cyber-harcèlement, consommation excessive de jeux vidéo, contacts indésirables, piratage de comptes... pour savoir réagir en cas de problème : www.e-enfance.org et Net Écoute 0 800 200 000 (le numéro vert national spécialisé).

4. Développé au Québec en 2009, l'instrument organise les réponses en fonction du DSM-IV-TR et fournit en 10 à 15 minutes une vue d'ensemble de la santé mentale du jeune, suggérant au professionnel les zones problématiques (www.dominicinteractive.com).

des conduites alimentaires, une dépression ou une perte de la socialisation sont possibles mais heureusement plus rares.

Le profil des victimes

- Les violences ciblent facilement les enfants réservés, timides, peu sûrs d'eux-mêmes, en surpoids ou obèses, les roux, les petits mais aussi le bon élève d'une classe médiocre, les handicapés, les jeunes d'autres cultures, sans oublier les victimes « provocantes », comme l'enfant agaçant, malhabile ou différent. Les violences ciblent aussi plus facilement les enfants réservés, peu sûrs d'eux-mêmes, le bon élève d'une classe médiocre, les handicapés, les jeunes d'autres cultures, sans oublier les victimes « provocantes », comme l'enfant agaçant, malhabile ou différent.
- Mais nombre de victimes ne présentent aucune « différence ». Leur vulnérabilité sera soupçonnée puis validée par le ou les harceleurs après plusieurs attaques sans répartie qui vont les encourager à poursuivre leurs agressions. En fait, pour Emmanuelle Piquet, n'importe quel enfant peut être harcelé car toujours potentiellement vulnérable à un moment donné [13, 14].
- Il n'y a pas non plus de profil type de parents d'enfant harcelé. Tout au plus, des parents très protecteurs comme à l'inverse des parents très peu présents, peuvent-ils, sans le vouloir, induire une certaine vulnérabilité chez leur enfant [13, 14].

Il va sans dire qu'un jeune isolé, qui ne comprend pas ce qui lui arrive, peut être en échec scolaire, risque une fragilisation de sa personnalité, voire compromet son intégration sociale future [1]. L'impact négatif du harcèlement scolaire s'observe encore près de 40 ans après les faits⁵ avec une dégradation de l'image de soi qui peut avoir impacté les relations sociales, professionnelles et amoureuses mais aussi être responsable d'un nombre plus grand de dépressions, d'angoisses ou de pensées suicidaires [15]. *A contrario*, l'enfant ou l'adolescent qui a réussi à se sortir du cercle vicieux du harcèlement a souvent réussi à améliorer son estime de soi et à s'engager dans la vie plus sereinement.

5. Selon une étude du King's College de Londres.

Le profil des harceleurs

En consultation, il est bien difficile de repérer les jeunes « harceleurs » et les demandes de consultations par les parents pour ce problème sont rarissimes !

Définir un profil est, là aussi, impossible.

- Certains harceleurs jouent les « durs », fanfaronnent, font de l'humour noir, jouent les « gros bras », accentuent leur côté « racaille » avec une vraie culture de la domination. D'autres, trop sûrs d'eux, incapables d'empathie ou d'autocritique, peuvent aussi devenir de vrais « tyrans » pour certains de leurs camarades.
- Certains, plus angoissés, ont besoin pour exister d'être craints par leurs pairs. Ils se réjouissent de la maîtrise de cette « arme » à possible composante perverse et sadique.
- Les jeunes filles ne sont pas en reste quand elles jouent sur l'apparence (vestimentaire avec les « marques » ou le style relationnel), les rumeurs, les commérages, l'exclusion des victimes (à la cantine par exemple) : c'est la « peste attitude » [5].

Le syndrome de popularité

Pour Emmanuelle Piquet [13, 14], l'explication est plus dans la situation de harcèlement que dans la personnalité du harceleur. En effet, le harceleur est plus obsédé par son statut de « populaire » de la cour d'école que par une véritable volonté de nuire.

Le syndrome de popularité est très présent pendant les quatre années de collège et même, de plus en plus souvent, dès le CM1. S'il devient moins prioritaire au lycée, il reste quand même prépondérant chez les 15-18 ans. Le harceleur a besoin d'une victime pour asseoir son pouvoir et le renforcer. Il n'est pas rare que les harceleurs ne soient pas du tout angoissés, comme on pouvait le croire, mais au contraire, très à l'aise dans les relations, souvent drôles, voire très empathiques avec beaucoup d'autres personnes. Parmi les enfants harcelés, certains faisaient d'ailleurs partie des amis du harceleur et même souhaiteraient encore en faire partie.

En revanche, ce qui est une constante remarquable est que le harceleur a besoin d'un public pour asseoir sa popularité et son pouvoir puisque, au final, il n'est pas capable d'être populaire uniquement grâce à son physique, son intelligence ou ses compétences sociales [13, 14].

Selon Dan Olweus, l'indifférence de certains parents, le manque de chaleur et d'implication dans leur éducation, la permissivité face à des comportements agressifs peuvent expliquer des faits de harcèlement chez leurs enfants [4].

Les adultes parfois aussi harceleurs

Le harcèlement est, la plupart du temps, le fait des autres enfants mais il peut aussi être celui des adultes, parents ou enseignants.

Hassan est un jeune d'origine étrangère de 14 ans et 7 mois qui redouble la classe de 3^e pour « décrochage ». Le redoublement se passe mal, Hassan a une attitude effrontée, refuse de participer en classe, et ses pairs sont délégués aux dires des parents. Il est particulièrement anxieux, se rongé les ongles, n'arrive pas à travailler (« j'ai la tête vide »), le dialogue passe mal avec ses parents trop « contenant ». Il n'a jamais lâché le football qu'il adore. Après un long entretien sans ses parents, il finit par exprimer le rejet dont il est victime de la part de la direction, des surveillants et des professeurs : il est systématiquement tenu responsable de tout incident en classe, surveillé par le personnel pour le pousser à la faute et sanctionné. Il a même été accusé de vol et convoqué par la police puis par le juge, qui n'ont pu établir sa responsabilité. Devant la cécité des adultes et du service de santé scolaire, le harcèlement a perduré. Le retrait de l'établissement et son acceptation (difficile) par un autre collègue ont été les seules solutions pour le sortir de l'impasse.

III• Accompagner l'enfant ou l'adolescent harcelé

La prudence est de mise pour bien repérer la situation de harcèlement et non pas le conflit momentané simple. Revoir l'enfant est une nécessité.

Deux niveaux d'intervention sont nécessaires :

- faire cesser le harcèlement là où il se produit ;

- aider psychologiquement le jeune pour qu'il reprenne confiance en lui.

Oui, mais comment l'aider ?

Les différentes stratégies

Les situations de harcèlement sont multiples et les profils des victimes et des harceleurs très différents. Si certaines méthodes conviennent à certains enfants/adolescents, elles ne pourront pas être utilisées avec d'autres. De plus, le jeune doit pouvoir donner son avis et les adultes être capables de l'entendre.

Institutionnellement, la résolution du harcèlement entre enfants/adolescents s'appuie exclusivement sur l'appel aux adultes (parents, enseignants, CPE, directeur, proviseur, infirmiers, médecin scolaire, médecin traitant, etc.) ou à un autre enfant/adolescent qui va en référer à un adulte. Les adultes vont intervenir directement auprès du harceleur pour bien lui faire comprendre que ce qu'il fait est mal et lui énoncer d'éventuelles sanctions disciplinaires.

Le changement de comportement du harceleur est ainsi l'objectif de la **méthode Pikas**, professeur de psychologie et d'éducation en Suède, reprise par J.-P. Bellon et B. Gardette en 2012 [7, 8]. La première étape de la méthode est la rencontre avec l'enfant harcelé pour recueillir les faits et l'assurer du soutien des adultes de l'établissement. Les enfants ayant pris part au harcèlement sont ensuite reçus pour connaître leur version des faits et leurs motivations. La deuxième étape consiste en la recherche de solutions avec les enfants harceleurs. Enfin, lors de la troisième étape, il est proposé à la victime les solutions trouvées. Depuis peu, il est indiqué au personnel des établissements de demander à l'enfant harcelé de prendre part à la résolution de la situation.

Certains cas sont bien sûr résolus par cette approche ferme et bienveillante.

Le problème est que, bien souvent, ce discours d'adultes rempli de bonnes intentions et de grandes valeurs morales n'est pas audible par les harceleurs qui restent en quête de popularité et de puissance. Il n'est pas rare qu'après la rencontre et les excuses faites à la victime en présence du directeur ou du CPE, le harceleur reprenne ses attaques mais de façon beaucoup plus sophistiquée, pour ne pas « se faire prendre » une deuxième fois. De son côté, le harcelé

peut passer pour une « balance » et ses relations avec ses pairs risquent de ne pas s'améliorer du tout.

Pour les praticiens de l'école Palo Alto, la résolution de la situation de harcèlement est plus efficace lorsqu'elle est l'œuvre de l'enfant harcelé lui-même, puisque, au final, c'est lui qui a le plus envie que la violence cesse.

La thérapie brève et stratégique issue de l'école de Palo Alto part du constat que :

- fréquemment ce qui a été mis en place renforce et aggrave la situation ;
- il faut prendre souvent un virage à 180° pour résoudre le problème [13, 14].

Cette méthode fait l'objet du chapitre 39 « Thérapie brève et pédiatrie ». Quelques exemples de résolution de conflits y sont présentés.

Essayer de ne pas faire ce qui ne marche pas [13, 14]

- Vouloir imposer une relation amicale entre deux enfants ou entre un enfant et un groupe d'enfants, quel que soit leur âge.
- Aller voir l'enfant harceleur et/ou ses parents : si cela peut fonctionner en maternelle parce que l'autorité d'un adulte a encore un peu de poids sur l'enfant, il semble que cela soit totalement contre-productif chez les enfants plus grands et les adolescents.
- Renouveler les discours moralisateurs qui n'ont pas fonctionné.
- Multiplier les sanctions progressives (rapports à l'ordre, heures de colle, conseil de discipline, exclusion, etc.) qui n'ont été suivies d'aucun résultat et qui augmentent un peu plus la vulnérabilité de l'enfant harcelé en le faisant passer pour une balance et le harceleur pour une victime.
- Dire à l'enfant harcelé « *que ce n'est pas grave* », « *qu'il n'a qu'à pas faire attention* », « *que c'est de la jalousie* », « *qu'il faut qu'il ait confiance en lui* ».
- Lui dire les « *ne te laisse pas faire* », « *moi, à ton âge, je savais me défendre* » qui culpabilisent un peu plus l'enfant harcelé qui souffre, a peur et surtout n'a pas la moindre idée de ce qu'il peut faire.
- Changer d'établissement scolaire, bien que parfois il s'agisse de la seule solution possible.

IV• Prévenir : savoir s'entourer d'un réseau d'aides

L'institution scolaire et les gouvernements en France ont mesuré récemment l'ampleur du phénomène. Un rapport sur le harcèlement scolaire, remis en avril 2011 présente 15 propositions pour lutter contre ce fléau dont la reconnaissance du harcèlement entre pairs, la formation et l'intervention, la mobilisation collective [16]. Un plan de prévention du harcèlement doit être effectif dans chaque établissement scolaire (loi du 8 juillet 2013).

Le jeu des « trois figures » imaginé par Serge Tisseron en 2006 est une activité théâtrale que l'enseignant peut proposer de la maternelle au collège pour développer l'empathie et réduire la violence. Il est appelé ainsi en référence aux trois personnages : l'agresseur, la victime et le tiers (témoin ou sauveteur). Chaque enfant ou adolescent est invité à jouer tous les rôles et est ainsi amené à sortir éventuellement de son propre rôle de caïd ou de victime. Cette action de prévention semble tout à fait opérationnelle en maternelle et en primaire [17].

D'autres pays très marqués par ce problème de santé publique ont mis en place d'ambitieux programmes de sensibilisation des élèves (Zero program [18] en Norvège, KiV en Finlande [19]), qui ont tous la même pédagogie : recueillir (anonymement) les impressions des élèves sur ce qu'est pour eux une situation de harcèlement, visionner des vidéos de harcèlement, travailler en petits groupes pour déboucher sur une règle de vie commune signée par chaque élève.

En France, un plan d'actions gouvernemental émanant des Assises sur le harcèlement à l'école est lancé depuis janvier 2012. Il vise un objectif clair : sensibiliser, interpeller et mobiliser les élèves et l'ensemble de la communauté éducative pour lutter contre le harcèlement qui est l'affaire de tous.

Les sites www.nonauharcèlement.education.gouv.fr et <http://harcèlement-entre-eleves.com> proposent des vidéos, des documents et des outils très utiles pour les praticiens et tous ceux qui interviennent autour du jeune harcelé.

Pour aider jeunes et parents, il existe également des numéros de téléphone et des sites très utiles :

- e-Enfance est une association créée en 2005 qui à la fois plaide en faveur des nouvelles technologies, considérant qu'Internet et le téléphone portable sont les outils d'une nouvelle forme de socialisation, d'échanges et d'accès au savoir indispensables pour les enfants et adolescents d'aujourd'hui et qui milite pour un usage responsable du numérique. L'association propose aux jeunes, à leurs parents et aux professionnels des interventions en milieu scolaire et des formations sur les bons usages d'Internet et les risques éventuels comme le cyber-harcèlement, le cyber-sexisme et les autres formes de cyber-violence. De nombreux outils de prévention sont à disposition sur leur site ainsi que des conseils⁶. e-Enfance peut aussi aider les adolescents à faire stopper des processus de cyber-harcèlement avec des listes de formulaires de déréférencement et de droit à l'oubli. Net Écoute (0 800 200 000) est le numéro vert national, anonyme et confidentiel, spécialisé pour aider les jeunes mais aussi conseiller les parents et les professionnels concernés. La plateforme est joignable par téléphone (le jeune peut aussi demander à être rappelé), mail, chat et Messenger ;
- « Stop Harcèlement » au 0 808 80 70 10 ;
- fiches conseil de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) : « pour rester net sur le web »⁷.

Rappelons enfin que le harcèlement moral est un délit (loi du 4 août 2014) puni lourdement⁸, de même que le cyber-harcèlement (article 222-16 du Code pénal).

6. Comment activer un contrôle parental, par exemple, sachant que seulement 55 % des jeunes discutent avec leurs parents de ce qu'ils font sur Facebook.

7. www.cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web.

8. Le mineur victime peut porter plainte jusqu'à ses 38 ans. Seuls les mineurs de plus de 13 ans risquent la prison (6 mois) ou une amende (7 500 euros). En cas de circonstance aggravante (victime de moins de 15 ans, handicap visible et connu du harceleur, incapacité de fréquenter l'école pendant plus de 8 jours, harcèlement via Internet), les peines de prison peuvent passer à 12-18 mois sans modification de l'amende.

V • S'occuper des harceleurs et des témoins

Il faut aussi certainement s'occuper des harceleurs.

Il existerait en effet davantage de délinquants à l'âge adulte chez les anciens harceleurs avec, selon Nicole Catheline, 3 à 4 fois plus de conduites socialement inacceptables et violentes [15]. L'illusion de toute-puissance obtenue par le harcèlement serait autrement plus grisante que la crainte de l'éventuelle sanction disciplinaire [13, 14].

Les interventions qui réduisent les actes de harcèlement seraient suivies d'une diminution de la délinquance.

Enfin, certains enfants et adolescents devenus adultes qui ont assisté à un harcèlement dans leur enfance restent parfois traumatisés de ne pas être intervenus. D'après les témoignages recueillis par Emmanuelle Piquet, c'est parfois parce qu'ils n'ont pas mesuré la gravité des faits mais, pour beaucoup d'entre eux, c'était surtout la peur qui les paralysait et qui l'emportait sur la culpabilité. Peur d'être traités de traîtres, de balances ou d'être exclus du groupe. Eux aussi ont besoin d'être aidés et déculpabilisés [13, 14].

Conclusion

Le pédiatre comme le généraliste sont au cœur du processus de dépistage et de prise en charge du harcèlement de l'enfant, rejoignant les actions actuelles de santé publique pour minorer ce fléau et rendre possible l'intégration de tout enfant dans ses milieux de vie, dans le respect des différences et des compétences de chacun.

Références

[1] Debardieux E. *Les dix commandements contre la violence à l'école*. Paris : Odile Jacob, 2008.

[2] Girard R. *Des choses cachées depuis la fondation du monde*. Paris : Grasset, 1978.

[3] Smith PK, Cowie H, Olafsson RF, et al. Definitions of bullying: a comparison use of terms, used and age and gender differences, in a fourteen country international comparison. *Child Dev* 2002 ; 73 : 1119-33.

[4] Olweus D. *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités, les faits, les solutions*. Paris : ESF, coll. « Pédagogies », 1999.

- [5] Catheline N. Harcèlements en milieu scolaire. *Enfances psy* 2009 ; 45 : 82-90.
- [6] Catheline N. *Le harcèlement scolaire*. Paris : PUF, 2014.
- [7] Bellon JP, Gardette B. *Harcèlement et brimades entre élèves. La face cachée de la violence scolaire*. Paris : Fabert, 2010.
- [8] Bellon JP, Gardette B. *Prévenir le harcèlement à l'école*. Paris : Faber, 2012.
- [9] Debarbieux E, Montoya Y. Victimations et harcèlements en France : le cas de l'école élémentaire. *La nouvelle revue adaptation scolarisation* 2011 ; 53 : 9-17.
- [10] Morita R, Smith PK, Olweus D, et al. *Sekai no Ijime* [Bullying across the world]. Tokyo : Kaneko Shobou, 1999.
- [11] Ttofi M, Farrington D, Lösel F, Loeber R. The predictive efficiency of school bullying versus later offending: A systematic review of longitudinal studies. *Crim Behav Ment Health* 2011 ; 21 : 80-9.
- [12] Blaya C. Cyberviolence et cyberharcèlement : approches sociologiques. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation* 2011 ; 53 : 47-65.
- [13] Piquet E. *Te laisse pas faire !* Payot & Rivages, 2014.
- [14] Piquet E. *Le harcèlement scolaire en 100 questions*. Paris : Tallandier, 2017.
- [15] Catheline N. *Harcèlements à l'école*. Paris : Albin Michel, 2008.
- [16] Debardieux E. Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'école. Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, 2011. Téléchargeable : http://media.education.gouv.fr/file/2011/64/5/Refuser-l-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcelement-al-ecole_174645.pdf.
- [17] Tisseron S. Prévenir la violence et le harcèlement scolaire. Le jeu des 3 figures. *Le journal des psychologues* 2012 ; 299 : 28-32.
- [18] Roland E, Midthassel UV. The Zero program. *New Dir Youth Dev* 2012 ; 133 : 29-39.
- [19] Salmivalli C, Poskiparta E. Making bullying prevention a priority in Finnish schools. *New Dir Youth Dev* 2012 ; 133 : 41-3.

Pour en savoir plus

- www.e-enfance.org et son numéro vert national spécialisé Net Écoute 0 800 200 000
- www.nonauharcelement.education.gouv.fr
- <http://harcelement-entre-eleves.com>
- www.dominicinteractive.com
- Piquet E. *Je le défends du harcèlement*. Paris : Albin Michel, 2016.
- Romano H. *Harcèlement en milieu scolaire. Victimes, auteurs, que faire ?* Paris : Dunod, 2015.